

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 46

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nécessaire pour la modifier est différente de celle qui est nécessaire pour voter une loi ordinaire. A) Une loi ordinaire doit être acceptée par les deux Chambres à la majorité relative. B) Toute loi entraînant un changement constitutionnel est soumise à deux votations: en premier lieu, elle doit être acceptée par les deux Chambres à la majorité relative, et ensuite, après que de nouvelles élections générales aient eu lieu, être votée par la majorité des deux tiers des Chambres réunies en session générale.

CORRESPONDANCE

A la rédaction du *Mouvement Féministe*, Genève.

Genève, le 7 juillet 1916.

Mesdames,

Les femmes sont ou peuvent être électeurs de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Cela m'encourage à vous poser une question, qui les intéresse tout particulièrement.

Les psaumes et cantiques du Psautier romand, en usage dans le culte de cette Eglise, sont harmonisés à quatre voix; deux féminines et deux masculines: soprano, alto, ténor et basse. La mélodie du cantique est presque toujours confiée à la voix la plus élevée.

Comment se fait-il donc que, de toute ancienneté d'ailleurs, on confie le soin de diriger le chant de l'assemblée à un chanteur, soit à un ténor ou à une basse, qui entonne, de sa voix mâle, la partie dévolue au soprano, voix féminine?

Pourquoi, au lieu de chantres, n'a-t-on pas des « chantresses »?

L'anomalie me paraît singulière. On ne niera pas qu'elle soit contre nature, puisqu'elle charge un homme de ce qu'une femme seule pourrait faire, savoir de chanter une partie écrite pour voix de femme. Elle vient sans doute d'une époque où l'on considérait comme contraire à la réserve qui sied au sexe féminin de s'exposer à la vue d'une assemblée même religieuse ou surtout religieuse.

Nous n'en sommes plus là, heureusement!

Alors, pourquoi pas des femmes pour chantres dans nos églises?

Le chant cultuel y gagnera. D'abord parce qu'il y a certainement à Genève un plus grand choix de belles voix, bien exercées, de femmes que de belles voix idem d'hommes. Ensuite, parce que les participants au chant dans les différentes parties ne seront pas déroutés, comme aujourd'hui, par une voix dirigeante qui chante une partie qui n'est pas la sienne.

Telle est, Mesdames, ma question. Vous voudrez bien noter qu'elle est désintéressée, venant de

Un monsieur.

* * *

La remarque de notre correspondant est parfaitement juste, et nous sousscrivons pleinement à ses considérations. A nos Associations féministes maintenant de saisir la balle, et de faire des démarches auprès des Consistoires et Synodes respectifs de nos différents cantons, quand une place de chantre sera vacante dans l'une ou l'autre de nos églises.



Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Groupes.

LAUSANNE. — Dans sa dernière séance, le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a reconstitué son Bureau comme suit: Mme Lucy Dutoit, présidente, en remplacement de Mme Girardet-Vielle, démissionnaire; M. le professeur Dr Muret, vice-président; Mme Nicodet, secrétaire; Mme Piguet-Truan, secrétaire correspondante; Mme Pittet, trésorière. — L'Association se réunissait dimanche 9 juillet, pour un thé de clôture. M. le Dr et Mme Machon eurent l'aimable et délicate idée d'inviter toute la Société chez eux, dans leur propriété « Le Châtaignier », à Chamblane. M. le Dr Machon souhaite la bienvenue à ses hôtes en exprimant le désir

que l'Avenir réponde aux espérances et aux travaux de l'Association. Il exprime également en quelques mots sentis, la sympathie, l'affection et la confiance avec laquelle l'assemblée accueille sa nouvelle présidente, Mme Lucy Dutoit. Mme Dutoit répond avec une parfaite aisance, et entre de suite dans ses nouvelles fonctions en présidant le thé champêtre. Mme Rouffy présente ensuite un travail excellent, plein de tact et de bon sens, sur *la femme suisse et les internés*. Quelques jeunes demoiselles donnent ensuite une petite représentation comique sous la forme d'une *Revue féministe*, composée par deux d'entre elles. C'est charmant de fraîcheur, d'à-propos et de malicieuse gaîté. Cette note juvénile est bienfaisante et laisse l'impression que l'A. V. S. F. ne s'éteindra point, faute de jeunes membres.

A. P.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Les rapports de cette société sur son activité pendant l'hiver précédent viennent de nous parvenir, et nous en donnerons ici quelques brefs extraits. — Le rapport présidentiel, d'une tenue littéraire à laquelle ce genre de prose nous a malheureusement peu accoutumés! passe en revue les différents événements de l'année. 35 nouveaux membres sont entrés à l'Union, qui en a d'autre part perdu 21 par démission ou par décès: l'augmentation n'est donc que de 14 pour l'année 1915. La guerre a naturellement influencé l'activité des membres: ni la section pédagogique, ni celle d'éducation mutuelle, ni celle d'études féministes, ne se sont réunies, et la section d'art n'a pu donner d'autre preuve de sa vitalité que la charmante soirée d'Escalade, et une causerie de sa présidente, Mme E. Gautier, sur *la Côte d'Azur*, au mois de février. La vie intellectuelle proprement dite de l'Union n'a pas été beaucoup plus active, mais le but de cette société n'étant pas de faire concurrence à des associations purement littéraires, on peut énumérer avec satisfaction, d'abord la conférence de Mme Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, qui a donné au comité l'idée d'organiser, pour l'hiver prochain, un cours sur la littérature alémanique; puis celle de M. Kartsewski sur quatre femmes russes éminentes, et celle de Mme Hélène Naville sur *Une page d'histoire genevoise*. — Les thés de membres ont eu lieu dès octobre, et celles qui y ont assisté ont pu entendre successivement des lectures (Mme Lily Pommier), de la musique, des causeries (Mmes Meyer et Bréting). Cette dernière a parlé avec émotion des soldats français aveugles, alors que dans le même ordre d'idées, Mme Saunier nous avait fait part de ses expériences d'infirmière. Mais l'activité de l'Union en faveur des soldats et des victimes de la guerre ne s'est pas bornée à ces conférences: dès le mois de janvier, des réunions de couture hebdomadaires ont été organisées, sous la direction de Mme Welter, en faveur des Serbes d'abord, des Polonais ensuite. Il en est résulté douze ballots, qui ont été expédiés directement à leurs malheureux destinataires, et cela sans préjudice pour les Crèches, l'Œuvre des Bas-Fonds, l'Asile de Burtigny, auxquels il a été adressé, comme de coutume, de copieux envois. — Le Bureau de placement a fonctionné régulièrement, sous la direction consciente et attentive de Mme Steffen. D'avril 1915 à avril 1916, il a reçu 783 inscriptions; 373 places ont été offertes, dont 103 ont été pourvues. — Le Bureau auxiliaire de surveillance, composé de Mme Meyer et de Mmes Schreiber-Favre, Kather et Rappaport, s'est réuni chaque semaine, et, grâce à l'optimisme courageux de son agent, Mme Sibilin, a pu résoudre quelques-uns des problèmes douloureux soulevés par le défilé lamentable d'existences anormales. — Il faut encore rappeler les exercices pratiques de discussion, organisés de concert avec l'Association pour le Suffrage féminin, sous la direction experte de M. le prof. Paul Moriaud, avant d'arriver aux conférences d'éducation nationale, qui ont constitué le fonds principal des préoccupations du Comité. L'idée, émise déjà en automne, prit plus d'ampleur après les séances de l'Alliance, à Berthoud, où Mme Pieczynska donna, dans une magistrale étude, un programme de travail admirable dans sa précision, son ordre logique et complet. La bienveillance générale en encouragea la réalisation, bienveillance du Département de l'Instruction publique d'abord, qui mit sans frais à la disposition de l'Union soit une salle, soit l'Aula de l'Université; de la part des conférenciers ensuite; professeurs, députés, conseillers nationaux, le chef de notre gouvernement lui-même; du public, enfin, nombreux, régulier et sympathique. On sait que ces conférences seront imprimées en un

volume, qui paraîtra, nous l'espérons, au début de l'automne. — Le Comité s'est maintenu en rapport avec l'Alliance, soit en déléguant sa présidente à l'Assemblée générale de Berthoud, soit en étudiant sérieusement le projet de secrétariat soumis à celle-ci, et au sujet duquel il a donné une réponse négative dûment motivée; soit encore en demandant la nomination d'une Commission d'élection en vue des élections prochaines du Comité de l'Alliance; soit enfin en créant, de concert avec les autres Sociétés genevoises affiliées, une Commission de réception, qui préparera tout au mieux pour l'assemblée générale de l'Alliance à Genève, en octobre 1916. De plus, des réunions de conversation allemande ont eu lieu dès le printemps, sous la direction de M^{me} Nardi et Chapennière, pour permettre aux membres de l'Union d'entrer en rapports avec leurs hôtes sans avoir besoin d'un dictionnaire. — La Section de lecture, dont la présidence a passé de M^{le} Haltenhoff à M^{me} Gourd, a vu aussi son élan un peu ralenti par la guerre, mais s'est bien vite rendu compte que les obsédantes tristesses pesant sur ses membres avaient besoin de dérivatif, et que, bien loin de renoncer à ses achats de livres pour la bibliothèque, il lui fallait, au contraire et plus que jamais, acquérir des œuvres de choix faites pour relever, réconforter et apaiser, dans la communion des choses belles et bonnes, les âmes souffrantes et les esprits harassés. C'est ainsi qu'ont été achetés, pendant les deux dernières années, 99 ouvrages nouveaux, qui peuvent se classer ainsi: *romans et nouvelles*: 30 ouvrages; *histoire, biographies, mémoires*: 26 ouvrages; *philosophie, pédagogie, questions morales, sociales et religieuses*; 24 ouvrages; *voyages*: 5 ouvrages; *livres se rapportant à la guerre*: 14 volumes. La circulation de la bibliothèque prouve bien le succès qu'elle rencontre parmi les membres de l'Union, mais, malheureusement, le nombre des membres de la Section décroît, ce qui est fâcheux, puisque ce sont ces cotisations-là spécialement qui permettent d'ajouter aux livres déjà acquis les volumes nouveaux. Le Comité de la Section s'est renouvelé en grande partie, et M^{me} Chodal, Masing et Mittendorff y sont entrées ce printemps. — La Commission des assurances, créée sous l'impulsion de M^{me} Pieczynska, après avoir interrompu son travail pendant le premier hiver de guerre, s'est remise à l'œuvre avec ardeur en octobre 1915. Ses membres, M^{me} Gourd, présidente, Loiz, Matthée et Maul, M^{les} Hantz, Keyserling, Pittard et Wanner, avaient déjà édité, de concert avec l'Office Social, une petite feuille volante exposant brièvement et simplement les avantages de la loi, et dont le succès a été considérable, tant à Genève que dans d'autres cantons; puis, après avoir étudié les statuts des caisses genevoises reconnues par la nouvelle loi, et avoir dressé un tableau comparatif de leurs conditions d'admission, de cotisations, de prestations, etc., elles ont créé un bureau de renseignements, qui fonctionne à l'Union tous les samedis soirs, de 8 à 9 heures, depuis le mois de janvier. Des articles dans les journaux, des affiches placées dans différents lieux populaires, en ont annoncé l'ouverture, tandis que par quelques conférences, en ville et à la campagne, la Commission faisait de la propagande en faveur du principe de la mutualité en général, et de la loi sur les assurances en particulier.

L'Ouvroir enfin, bien qu'il n'existe que depuis deux ans, a pris une place très importante, quoique probablement temporaire, dans les activités de l'Union. Crée pour venir en aide aux chômeuses de 1914, son existence a été plusieurs fois, depuis lors, mise en question, suivant l'état du marché du travail; mais la Commission qui le dirige — et dans laquelle sont entrées cette année M^{mes} Bertrand-Olivier, W. Borel, Haltenhoff, F. de Morsier, Revilliod-de Budé et Stouvenel, si M^{me} Brunet-Lecomte, et M^{le} Patru, deux collaboratrices des temps héroïques, ont dû s'en retirer — s'est toujours rendu compte que si le chômage avait complètement cessé pour les hommes, il n'en était pas de même pour les femmes. Ou, plus exactement, que des femmes qui ne travaillaient pas avant la guerre se sont vues, pour différentes raisons (mobilisation du mari, allocations insuffisantes, départ de pensionnaires, diminution de salaire, renchérissement de la vie, etc.), obligées de chercher une besogne rémunérée. Ceci malgré les nouvelles occupations féminines qui ont été créées de part et d'autre, et en particulier les ateliers de confections militaires, qui depuis le mois de juillet 1915 ont occupé presque constamment une centaine de femmes, et à l'organisation desquels l'Union a été appelée par le Conseil Administratif à collaborer indirectement. Mais la nécessité de l'Ouvroir a été bien prouvée par le fait que, de septembre à avril, le Bureau de l'Union a reçu 258 inscriptions, et que 217 ouvrières ont été convoquées successivement à l'atelier de couture, pour une période de 12 jours, par roulement. De plus, le même arran-

gement que l'année précédente ayant été pris avec la Chambre de Travail (Bureau officiel de placement), celle-ci a envoyé à l'atelier de l'Union 162 ouvrières, ce qui porte à 4000 fr. le total des salaires payés du 1^{er} octobre au 30 avril pour cet atelier seulement. A côté de lui, le service de travail à domicile, après avoir employé 70 femmes, de juillet à septembre, a fourni du travail de septembre à mai à 248 ouvrières de l'Union, à 20 de la Chambre de Travail, et a payé 2000 fr. de salaires. La grande difficulté qui s'est posée a été de savoir à quoi employer ce régiment de femmes, souvent fort incapables, alors que le renchérissement des étoffes compliquait la tâche de la Commission d'achats. Heureusement que des commandes du Département de l'Instruction publique, de la Croix-Rouge genevoise et du Comité de secours aux prisonniers russes (cette dernière de 10.000 chemises d'homme) nous sont venues en aide, sans parler des commandes de particuliers, et des deux ventes du 14 octobre et du 25 mai, qui ont rapporté à elles deux plus de 6000 fr. De plus, des dons ont aidé à combler le déficit, parmi lesquels nous mentionnerons ceux des Institutrices primaires, du Conseil Administratif, le produit de thés-crémeries, d'un gala à la Comédie à notre profit, et enfin, ce qui est touchant, celui d'une soirée organisée par le Syndicat des ouvrières en tabac, soit 175 fr. 20. Et malgré tout, un déficit de 586 fr. subsiste, rien que pour l'atelier de couture: qu'est-ce si l'Ouvroir, au lieu d'être logé gratuitement par le Département de l'Instruction publique, avait encore un loyer à payer? — Ce qui est intéressant dans l'Ouvroir de l'Union, c'est qu'il s'est essayé à fournir du travail dans des domaines nouveaux et inédits. Le petit atelier de chaussures en raphia, mis sur pied par M^{me} Heller, mais qui dut, pour cause de fatigue, y être remplacée par M^{me} Crémieux, avait espéré arriver à substituer à la pantoufle de cuir, dont le prix avait singulièrement renchéri, la pantoufle en raphia, et il avait même été question d'organiser coopérativement cette industrie nouvelle. Une commission d'étude spéciale nommée à cet effet dut bientôt en déchanter, le prix de revient trop élevé, et absolument impossible à baisser sans le concours de machines à coudre ou à tresser, constituant un obstacle à peu près insurmontable (le mètre de tresse revient à 0.09 cent, et il en faut 9 mètres pour une semelle, soit 0.81 cent, soit 1 fr. 62 pour une paire. Si l'on y ajoute la couture de la paire de semelles: 1 fr. 25, le montage de la pantoufle: 0.40 cent, on arrive très rapidement à ce prix de 3 fr. 27 la paire, qui est évidemment trop élevé). Les recherches de la Commission pour trouver des machines ayant été vaines, le beau projet est tombé dans l'eau, et l'atelier de raphia est lui aussi un atelier philanthropique... oh! oui, puisque son déficit en 7 mois était de 1200 fr.! Cela malgré de nombreuses ventes, un dépôt chez M^{mes} Meillard et Tissot, à la Corraterie, une table à l'Exposition industrielle genevoise, et la création de modèles nouveaux en meubles et en paniers. — A côté de l'atelier de raphia, l'atelier de cartonnages, créé d'abord avec les mêmes ambitions, s'est beaucoup plus vite borné à n'être qu'un atelier de crise, s'adressant à un autre public d'acheteurs et d'ouvrières. Après avoir exécuté, et surtout pour le Département de l'Instruction publique, des jeux pédagogiques, il s'est ensuite spécialisé dans les cartonnages artistiquement décorés, et a si bien travaillé pour des confiseries, des magasins divers et des particuliers, qu'après avoir payé en sept mois 2576 fr. de salaires et 800 fr. de matières premières, son déficit n'était que de 262 fr. Comme à l'atelier de raphia, une directrice à poste fixe a été nommée pour soulager celles qui ont toute la responsabilité artistique de l'entreprise, M^{mes} Hentsch, Ador, Chauvet et leurs aides. — L'Ouvroir ne s'est pas seulement borné à assurer du travail à ses ouvrières; il s'est aussi préoccupé de leur santé physique en prenant pour elles une assurance contre les accidents, qui n'a heureusement servi qu'une fois; et de leur santé morale, en leur procurant, grâce à une Commission spéciale, composée de M^{me} Rappaport et de M^{les} Pittard et Segond, sept petites séances familiales avec musique, récitations et collation, qui ont été un rayon de soleil dans la vie de beaucoup. C'est bien sur cette note-là d'entr'aide matérielle et morale que doit se clore un rapport d'une Union de Femmes.

E. G.

Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — Notre travail se poursuit toujours sur les mêmes lignes; s'il ne marque pas de grands pas en avant, cependant, en jetant un coup d'œil en arrière, on constate certains progrès réalisés. Ainsi nous pouvons nous réjouir d'avoir obtenu du Département de l'Instruction publique l'autorisation de faire donner, pour les élèves des classes primaires supérieures, une démonstration de notre exposition antialcoolique. Cette conférence, donnée à l'Aula de l'Université par M. Corbaz,

régent à Jussy, a eu un plein succès; elle a été répétée une deuxième fois pour que tous les élèves, sous la conduite de leurs maîtres, puissent en profiter. Le Département, en s'occupant de la convocation des classes et de l'organisation générale, nous a facilité les choses et donné à la conférence un cachet officiel. Nous continuerois notre entreprise, pour les classes rurales, dès le mois de septembre. — Le concours antialcoolique a donné, cette année, des résultats satisfaisants. Le jury a corrigé 1103 copies et décerné 70 prix (bon de fr. 10 sur la Caisse d'épargne), 110 accessits et 122 mentions; nous avons l'impression que l'enseignement antialcoolique entre peu à peu dans le domaine des réalités, et que notre jeunesse aura des notions plus justes sur la valeur de l'alcool, que celles qui ont encore cours actuellement chez beaucoup de gens.

B. R.

Nyon. — *Union des Femmes.* — La dernière soirée familière de la saison eut lieu le 14 juin. Elle fut plus nombreuse que les précédentes, la perspective d'une causerie intéressante ayant attiré même des dames des environs. Mme Serment, qui remplaça au dernier moment la présidente du Lycéum de Genève, attendue et empêchée de venir, fit passer à ses auditrices une heure exquise, dans la compagnie pleine de charme d'une grande dame du temps passé, la marquise d'Epinay. C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que nous avons remercié Mme Serment d'avoir bien voulu venir jusqu'à nous pour nous lire son étude si fine, si spirituelle, vrai rafraîchissement dans les heures sombres et lourdes que nous traversons. Nous espérons que cette première visite d'une représentante de l'Union des Femmes de Genève à sa sœur de la petite ville vaudoise se répétera souvent à l'avenir.

AVIS. — Nous rappelons à nos abonnés qu'il nous est impossible de tenir compte des changements d'adresse de peu de durée (voyages ou séjours), et que dans ces cas-là il est préférable de donner à la poste l'ordre de faire suivre notre journal. Pour les changements d'adresse durables, prière de les communiquer avant le 1^{er} du mois pour lequel ils doivent être valables.

L'Administration du Mouvement Féministe.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure.* 1 brochure : 20 centimes. Benj. VALLOTON : *La Femme et le droit de vote.* 1 broch., 20 cent. *Extraits de trois siècles de féminisme : Stuart Mill et Condorcet.* 1 brochure : 10 centimes.

Mme DE SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le Rôle moral du Suffrage féminin.* 1 brochure : 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes.* 1 brochure : 50 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Annuaire féminin suisse. 1 vol. : 3 fr.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n° : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

A. DE MADAY : *Le Droit des Femmes au Travail.* 1 vol. : 3 fr. 50. *La Femme et la Constitution genevoise.* 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN : *Guide antituberculeux.* 1 brochure : 25 centimes.

M^{me} A. MAYOR : *La Tutelle féminine.* 1 brochure : 10 centimes. *La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes.* 1 brochure : 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le Mouvement Féministe se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.

à Lausanne : Librairie F. Rouge & Cie, rue Haldimand, 6.

à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

ANNONCES DE SOCIÉTÉS FÉMININES. — Nous mettons à la disposition des Sociétés féminines et féministes, à raison de 15 fr. les douze insertions et de 8 fr. les six insertions, une case d'annonces pour publications, conférences, homes, restaurants, écoles, bureaux de placement, etc., etc. Texte modifiable à chaque insertion au gré des Sociétés locataires.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

EDUCATION NATIONALE

Recueil des douze conférences données à l'Université. 1 vol., en souscription : 3 fr. 50 ; en librairie : 4 fr. 50.

On peut encore souscrire au local de l'Union, 22, rue Etienne-Dumont

LE LOCAL SERA FERMÉ DU 1^{ER} AU 15 AOÛT. Les membres qui auront des livres à prendre ou à rendre à la bibliothèque sont priés de le faire avant le 1^{er} août.

Le Comité.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

Spécialité de Chocolats des premières Marques
THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLEUR

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.



OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND
6, Rue de l'Hôpital (1^{er} ét.) NEUCHATEL

LUNETTES, PINCE-NEZ
avec verres blancs, bleutés, fumés,
cylindriques, etc.

Les verres cylindriques combinés sont livrés dans la journée.

Lunettes double foyerées Franklin

Pince-nez Sport américain.

Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — Réparations.

Magasins de l'Ouvroir Coopératif

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5.

CHATEAU D'ŒX, Mais. Communale

CANNES, 98, Rue d'Antibes, 98.

EVIAN, Rue Nationale.

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.
Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement à l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10